



**Déclaration de l'Union des Comores au nom des 47 pays membres sur
le Point 13.6 sur la standardisation de la nomenclature des dispositifs
médicaux**

**Madame la Présidente ;
Mesdames et Messieurs les Ministres ;
Distingués délégués.**

L'Union des Comores présente cette déclaration au nom des 47 Etats Membres de la Région africaine et remercie le Directeur Général de l'OMS pour le rapport sur la standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux et pour tous les efforts consentis pour la santé de la population mondiale.

Dans notre région, les dispositifs médicaux jouent un rôle essentiel dans la fourniture de soins, notamment dans les contextes d'urgence, de diagnostic et de traitement. Pourtant, l'absence de nomenclature harmonisée entraîne de nombreuses difficultés : mauvaise traçabilité, complexité dans les achats, surveillance limitée, et parfois circulation de dispositifs non conformes.

Selon une étude récente de l'OMS, moins de 20% des Pays africains disposent d'un système de classification structuré pour les dispositifs médicaux.

Face à ces défis, la mise en place d'un système de classification unique, mondialement reconnu et interopérable représentera une avancée majeure. Nous saluons la volonté de l'OMS d'aligner cette nomenclature avec les systèmes existants, tout en la rendant accessible aux États membres.

il est impératif de renforcer la production, l'accessibilité et l'utilisation des dispositifs médicaux adaptés aux réalités africaines. Nous appelons à une collaboration accrue entre les États, l'OMS et les partenaires internationaux pour :

1. Promouvoir le développement et la fabrication locale des dispositifs médicaux afin de réduire la dépendance aux importations ;
2. Promouvoir une standardisation de la nomenclature des dispositifs médicaux au niveau mondial
3. Renforcer les capacités de régulation et de contrôle de qualité pour garantir la sécurité et l'efficacité des équipements disponibles ;
4. Optimiser la gestion des approvisionnements,
5. Et améliorer la qualité et la sécurité des soins pour nos populations.

Nous appelons à ce que cette nomenclature soit gratuite d'accès, disponible en plusieurs langues, et accompagnée de formations pratiques et de soutien technique, notamment pour les systèmes d'information sanitaire.

Monsieur le Président, la région africaine appui sans réserve, l'adoption de ce rapport et exhorte l'Organisation à doubler ses efforts de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des stratégies des Etats membres.

Je vous remercie.